



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/2000/8  
16 août 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports  
(Cinquante et unième session, 24-26 octobre 2000,  
point 6 b) de l'ordre du jour)

**SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) UTILISÉS  
POUR LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS**

**Préparatifs d'un atelier sur l'utilisation des SIG pour les transports urbains  
et l'aménagement de l'espace foncier**  
(printemps 2001, Tunis)

Note du secrétariat

L'IDÉE D'UN ATELIER

1. La cinquantième session du Groupe de travail des statistiques des transports de la CEE (WP.6), qui commémorait le cinquantième anniversaire du WP.6, a été consacrée aux indicateurs de transport durable (17-19 novembre 1999). Dans ce contexte, l'ordre du jour de la session a intégré l'idée que toutes les statistiques des transports sont de fait des statistiques de l'environnement et peuvent donc servir d'indicateurs aux fins du contrôle et de l'évaluation de la durabilité des transports, ainsi que de l'établissement de rapports en la matière.
2. L'un des instruments utilisés pour élaborer et analyser les indicateurs de transport durable est le SIG, procédé technique important qui permet d'effectuer des analyses spatiales intersectorielles à divers niveaux. Il peut être utilisé par exemple pour analyser la corrélation entre les émissions et les embouteillages dans les transports routiers, la pollution et les zones sensibles, la population et le développement économique, etc. En outre, l'idée de promouvoir l'adoption des SIG dans les pays en développement comme moyen important de transfert de technologie est en train de gagner du terrain, compte tenu en particulier de la création du Groupe

de travail sur l'information géographique des Nations Unies et de l'intérêt croissant que revêt le concept de "pensée spatiale" pour les pays en développement.

3. L'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) pour les statistiques des transports en général, ainsi que la possibilité de les utiliser en particulier dans le domaine des indicateurs de transport durable ont été envisagées pour la première fois lors d'un atelier sur les SIG dans les transports, tenu les 15 et 16 novembre 1999 à Genève. Cet atelier avait pour objectif d'étudier plus avant l'utilisation de la technologie des SIG aux fins de la planification des transports et de la gestion des routes, et de procéder à un échange de données d'expérience dans ce domaine entre les pays membres et les experts. Le rapport de l'atelier sur les SIG devrait être disponible pendant la présente session du Groupe de travail, sous la cote TRANS/WP.6/2000/1.

4. À la session de commémoration du cinquantième anniversaire du Groupe de travail, les gouvernements ont également demandé au secrétariat d'étudier la possibilité d'organiser un atelier similaire en 2001, l'objectif étant de partager des données d'expérience qui pourraient être utiles dans le domaine des SIG pour le développement de l'infrastructure des transports en Afrique, éventuellement en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) et la CNUCED (TRANS/WP.6/137, par. 31).

5. Depuis lors, les efforts accomplis en vue de développer cette idée d'un atelier ont fait apparaître l'utilité d'une coopération qui pourrait englober également la réunion de travail sur les SIG (dans le cadre de la Conférence des statisticiens européens) et le Groupe de travail sur l'information géographique qui a été créé récemment, par l'intermédiaire du Siègne de l'Organisation des Nations Unies. Pourraient y participer aussi des représentants des autorités urbaines et éventuellement de l'Institut des études territoriales (IET) de Barcelone (Espagne) et du conseil municipal de Tokyo, ainsi que d'entreprises du secteur privé, ERSI (fabricant de logiciels pour les SIG), par exemple.

6. Dans un point se rattachant à cette question, qui a fait l'objet d'un examen à la session de commémoration du cinquantième anniversaire du WP.6, les gouvernements ont demandé au secrétariat de la CEE de convoquer une réunion de l'Équipe spéciale sur les indicateurs des transports urbains durables, qui serait chargée d'harmoniser un ensemble d'indicateurs de base des transports urbains durables et d'examiner les définitions qui s'y rapportent. L'IET a accueilli cette réunion qui s'est déroulée les 28 et 29 mars 2000 et dont le rapport est reproduit sous la cote TRANS/WP.6/2000/4. La réunion allait dans le sens du suivi de la Conférence de Vienne sur les transports et l'environnement, pour lequel le WP.6 joue un rôle de premier plan dans le domaine des indicateurs et des statistiques, et a par ailleurs imprimé un nouvel élan aux travaux relatifs aux transports urbains au sein de la Division des transports.

#### OFFRE PRÉLIMINAIRE FAITE PAR L'AGENCE D'URBANISME DU GRAND TUNIS D'ACCUEILLIR L'ATELIER

7. À la suite de contacts entre le secrétariat de la CEE et la Division de statistique du Siègne, laquelle est chargée de la mise en place du secrétariat du nouveau Groupe de travail sur l'information géographique, l'Agence d'urbanisme du Grand Tunis a offert d'accueillir l'atelier au printemps 2001 à Tunis. Le thème proposé à titre provisoire est : "L'utilisation des SIG pour les transports urbains et l'aménagement de l'espace foncier", ce qui serait conforme à l'un des

objectifs définis à Barcelone, à savoir l'importance de l'intégration de l'aménagement de l'espace foncier et de la planification des transports urbains (TRANS/WP.6/2000/4, annexe 2). En outre, ce thème cadrerait avec un nouveau projet lancé par la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE et intitulé : Schémas de transport urbain et aménagement de l'espace : mesures visant à guider les choix des consommateurs, dans le cadre duquel il est prévu de réunir un groupe directeur mixte en février 2001 à Lyon (bureau du Comité des politiques de l'environnement, le 29 mai 2000).

8. Étant donné l'importance d'un examen concerté des transports urbains et de l'aménagement de l'espace foncier, et l'utilisation éventuelle des SIG dans ces deux domaines, les gouvernements sont invités, à la présente session, à étudier la possibilité d'approfondir l'idée d'organiser cet atelier et d'en envisager notamment les aspects suivants : points éventuels de l'ordre du jour, orateurs, participation, langues, méthodes de travail (par exemple, en petits groupes) et résultats escomptés.

-----